

Colonies scolaires

Colonies de vacances :

Sommaire :

- Bureau du 15 mai 1928 : organisations de colonies de vacances. p2
- Bureau du 18 mai 1928 : but de la colonie p4
- Bureau du 15 juin 1928 organisation des colonies. P4
- Bureau du 26 novembre 1929 : bilan de 1928. p5
- Bureau du 26 novembre 1929 : remerciements.. p5
- Bureau du 23 juin 1932 : visite médicale après la colonie. p6
- CA du 6 janvier 1933 : bilan financier et pour les enfants. p6
- Bureau du 20 juillet 1928 : préparation de la colonie p7
- Bureau du 10 mars 1929 : campagne pour les colonies. P8

Bureau du 15 mai 1928 : organisations de colonies de vacances.

Le Bureau a été communiqué le résultat d'un voyage qu'il a fait à Bordeaux. Il a vu plusieurs organisations de colonies de vacances. Il s'est arrêté sur une présentant toutes les garanties morales et laïques.

Les enfants y sont, sous la surveillance des maîtres de l'enseignement. Y sont admis les enfants de 7 à 13 ans, garçons et filles. Ils sont répartis sur divers points Plage - Puits, Montagne, suivant les prescriptions du docteur et ce pour le prix global de 250 francs pour 30 jours de séjour et par enfant plus 19 francs de voyage aller et retour, un petit trousseau est exigé, mais est prêt. Il donne lecture du menu pendant une semaine de l'année dernière. Tout le monde est d'accord pour dire que les enfants peuvent être satisfaits avec un menu pareil.

La discussion porte sur le nombre d'enfants que nous pourrions y envoyer et la façon de les sélectionner.

Le bureau décide, de confier le choix au Médecin des Ecoles, qui aura seul qualité, pour proposer les candidats bénéficiaires de la cure.

Il est entendu que ceux qui

pourraient payer tout au front de la
dépense seront présentés à cet effet.

Les familles qui voudront envoyer
leurs enfants à leurs frais, seront conviées
à se faire connaître.

Il est nommé une commission de
résolution, pour accorder la gratuité.

...Le Président fait connaître le résultat d'un voyage qu'il a fait à Bordeaux. Il a vu plusieurs organisations de colonies de vacances. Il s'est arrêté sur une présentant toutes les garanties morales et laïques.

Les enfants y sont sous la surveillance des maîtres de l'enseignement. Y sont admis les enfants de 7 à 13 ans, garçons et filles. Ils sont répartis sur divers points : Plage-Pins, Montagne, suivant les prescriptions du Docteur, et ce pour le prix global de 250 francs pour 30 jours de séjour et par enfant plus 19 francs de voyage aller et retour. Un petit trousseau est exigé, mais restreint. Il donne lecture du menu pendant une semaine de l'année dernière, tout le monde est d'accord pour dire que les enfants peuvent être satisfaits avec un menu pareil.

...La discussion porte sur le nombre d'enfants que nous pourrons y envoyer et la façon de les sélectionner.

Le bureau décide de confier ce choix au Médecin des Ecoles qui aura seul, qualité pour proposer les candidats bénéficiaires de la cure.

Il est entendu que ceux qui pourraient payer tout ou partie de la dépense seront présents à cet effet.

Les familles qui voudront envoyer leurs enfants à leur frais seront conviées à se faire connaître.

Il est nommé une commission de résolution pour accorder la gratuité, ...

Bureau du 18 mai 1928 : but de la colonie.

Le but de la colonie étant de rendre la santé aux enfants les plus chétifs des familles les plus pauvres, Mlle Négrier propose que le vestiaire de ces enfants soit à la charge de l'association.

Le but de la colonie étant de rendre la santé aux enfants les plus chétifs des familles les plus pauvres, Mlle Négrier propose que le vestiaire de ces enfants soit à la charge de l'association.

Bureau du 15 juin 1928 organisation des colonies.

Afin de garder une certaine somme pour l'année prochaine, il est décidé que l'on enverra onze enfants à la colonie scolaire.

Il reste entendu, que le nombre d'enfants dont les parents voudront payer intégralement les frais de séjour à la colonie est limité.

Le docteur Delmas donne lecture de la liste des garçons et des filles susceptibles d'aller à la colonie de vacances, parce que satisfaisants aux conditions requises au point de vue physique.

Le nombre des enfants désignés par le Dr Delmas, étant plus élevé que celui indiqué, pour aller à la colonie de vacances il est décidé que la Commission de Contrôle fera la sélection d'entre les candidats, en prenant les plus nécessaires d'entre eux.

Afin de garder une certaine somme pour l'année prochaine il est décidé que l'on enverra onze enfants à la colonie scolaire.

Il reste entendu que le nombre d'enfants dont les parents voudront payer intégralement les frais de séjour à la colonie est limité.

Le docteur Delmas donne lecture de la liste de garçons et des filles susceptibles d'aller à la colonie de vacances, parce que satisfaisant aux conditions requises au point de vue physique.

Le nombre d'enfants désignés par le docteur Delmas, étant plus élevé que celui indiqué, pour aller à la colonie de vacances il est décidé que la commission de Contrôle le fera par sélection d'entre les candidats en prenant les plus nécessaires d'entre eux.

Bureau du 26 novembre 1929 : bilan de 1928.

En 1928, l'association a envoyé 16 enfants à la colonie scolaire, cette année 1929, nous avons pu avoir le plaisir d'en envoyer 31.

Coût 10328F60

Malheureusement, quelques uns des enfants envoyés à la colonie, n'étaient pas très propres, d'autres avaient de fâcheuses habitudes. A l'avenir, une sélection très rigoureuse sera faite parmi les candidats, au sujet de l'hygiène.

En 1928, l'association a envoyé 16 enfants à la colonie scolaire, cette année 1929, nous avons pu avoir le plaisir d'en envoyer 31. Coût : 10 328F60

Malheureusement,

Malheureusement, quelques-uns des enfants envoyés à la colonie, n'étaient pas très propres, d'autres avaient de fâcheuses habitudes. A l'avenir, une sélection très rigoureuse sera faite parmi les candidats, au sujet de l'hygiène

Bureau du 26 novembre 1929 : remerciements.

Le Président remercie et félicite M le Maire et le Conseil Municipal pour leur aide à la Société. 32 enfants dit-il sont allés à la mer ou à la montagne et tous les parents de ces enfants sont émerveillés du résultat obtenu au point de vue santé de leur séjour aux Colonies Scolaires.

A titre de remerciements, le bureau décide d'offrir aux directeurs des Colonies de vacances un cadeau (truffes).

Le Président remercie et félicite M le Maire et le Conseil Municipal pour leur aide à la société. 32 enfants dit-il sont allés à la mer ou à la montagne et tous les parents de ces enfants sont émerveillés du résultat obtenu au point de vue santé de leur séjour aux colonies scolaires.

A titre de remerciement le bureau décide d'offrir aux directeurs des Colonies de vacances un cadeau (truffes)

Bureau du 23 juin 1932 : visite médicale après la colonie.

M Manet demande avec raison que les enfants revenant de la mer ou de la montagne, passent dès leur retour à Sarlat une visite médicale, afin de savoir le résultat de leur séjour à la mer ou à la montagne.

M Manet demande avec raison que les enfants revenant de la mer ou de la montagne, passent dès leur retour à Sarlat une visite médicale, afin de savoir le résultat de leur séjour à la mer ou à la montagne

CA du 6 janvier 1933 : bilan financier et pour les enfants.

fournitures Colonie/vacances 21 900^f.

mais cet argent n'a pas été perdu

puisque tous les enfants ont augmentés de un à sept kilos

Fournitures Colonie de vacances 21 900F

Mais cet argent n'a pas été perdu puisque tous les enfants ont augmenté de un à sept kilos.

Bureau du 20 juillet 1928 : préparation de la colonie

Le Président fait connaître, que n'ayant aucune réponse certaine des maisons s'occupant des colonies scolaires, il a dû se rendre à Bordeaux, ce qui lui a permis, étant le premier, de choisir, comme lieu de séjour des enfants à la mer : le Verdon et Argelès, pour la montagne.

C'est la société "Arlac et Solférino" qui recevra les enfants. Le bureau lui en donne acte et approuve.

Nous avons, dit-il, 17 enfants, qui sont désignés, pour profiter de la Colonie de vacances, dont cinq pupilles de la Nation.

M^r le Sous-Préfet, excuse M^{me} Sudre, qui n'a pu venir. Il se fait d'interprète en son nom de l'Amicale des Anciennes élèves filles de l'Ecole Laïque pour remercier votre association, d'avoir bien voulu comprendre, dans le premier contingent de la colonie, le même nombre de filles que de garçons.

Le Président fait connaître, que n'ayant aucune réponse certaine maison s'occupant des colonies scolaires, il a dû se rendre à Bordeaux, ce qui lui a permis, étant le premier, de choisir comme lieu de séjour des enfants à la mer : le Verdon et Argelès pour la montagne.

C'est la société « Arlac et Solférino » qui recevra les enfants. Le bureau lui en donne acte et approuve.

Nous avons, dit-il, 17 enfants qui sont désignés, pour profiter de la colonie de vacances, dont cinq pupilles de la Nation.

Mr le Sous-Préfet, excuse Mme Sudre, qui n'a pu venir. Il se fait l'interprète en son nom de l'Amicale des anciennes élèves filles de l'Ecole Laïque pour remercier notre association, d'avoir bien voulu comprendre, dans le premier contingent de la colonie, le même nombre de filles que de garçons.

Bureau du 10 mars 1929 : campagne pour les colonies.

Il est entendu que les Amicales des Ecoles Laïques enverront à la colonie des Vacances pour y prendre l'air, les enfants les plus pauvres.

Comme le dit Monsieur le Sous-Préfet, le patronage libre faisant ouvertement campagne contre la Société, il est entendu que nous devons les combattre à visage ouvert.

Pour que les parents des élèves des Ecoles Laïques soient renseignés sur les colonies scolaires, il est entendu qu'une brochure explicative sera imprimée et distribuée à chacun des élèves des écoles Laïques.

Il est entendu que les Amicales Laïques des Ecoles Laïques enverront à la colonie des Vacances, pour y prendre l'air, les enfants les plus pauvres.

Comme le dit Monsieur le Sous-Préfet, le patronage libre faisant ouvertement campagne contre la Société, il est entendu que nous devons les combattre à visage ouvert.

Pour que les parents des élèves des écoles laïques soient renseignés sur les colonies scolaires, il est entendu qu'une brochure explicative sera imprimée et distribuée à chacun des élèves des écoles laïques